

Un service civil volontaire de la jeunesse féminine dans le canton de Neuchâtel

Autor(en): **Clerc, C.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **28 (1940)**

Heft 569

PDF erstellt am: **23.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-263740>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Le Mouvement Féministe

Paraît tous les quinze jours le samedi

<p>DIRECTION ET RÉDACTION M^{lle} Emilie GOURD, 17, rue Töpffer</p> <p>ADMINISTRATION M^{lle} Renée BERGUER, 7, route de Chêne</p> <p>Compte de chèques postaux I. 943</p>	<p>Organe officiel des publications de l'Alliance nationale de Sociétés féminines suisses</p> <p>Les articles signés n'engagent que leurs auteurs</p>	<p>ABONNEMENTS SUISSE..... Fr. 6.- ÉTRANGER... 8.- Le numéro... 0.25</p> <p>Les abonnements partent du 1^{er} janvier. À partir de juillet, il est délivré des abonnements de 6 mois (3 fr.) valables pour le semestre de l'année en cours.</p>	<p>ANNONCES 11 cent, le mm.</p> <p>Largeur de la colonne : 70 mm.</p> <p>Réductions p. annonces répétées</p>
--	--	--	---

...Qu'aux forces de destruction en marche, les femmes opposent partout et toujours leur confiance dans les forces constructives de la vie, de cette vie qui n'acquiert toute sa valeur que lorsqu'on est prêt à en faire le sacrifice pour des causes spirituelles et morales qui la dépassent, et qui, seules, lui donnent tout son prix.

Marthe BOEL
Présidente du Conseil International des Femmes.



Cliché Mouvement Féministe
Rosa MANUS (Amsterdam)
Vice-présidente de l'Alliance Internationale, et l'une des plus connues des féministes hollandaises.

Hommage aux vaillantes féministes de la Hollande, de la France et de la Belgique envahies.

Notre correspondante qui relevait, dans notre dernier numéro, combien il était douloureusement impressionnant pour celles qui ont participé au mouvement féministe international de voir paraître successivement les portraits de femmes de pays soumis les uns après les autres à la tragique épreuve de l'agression, avait mille fois raison. Car l'horreur des événements de la veille de Pentecôte — la fête de l'Esprit —, par la plus merveilleuse des journées de printemps — la fête du renouveau — est encore déçue quand, dans chacun de ces pays envahis, se trouvent des collègues, des collaboratrices, des amies...

Des unes, aucune nouvelle n'a filtré depuis le 10 mai. Des autres, nous savons qu'elles sont déchirées par l'anxiété pour les leurs, engagés dans le tourbillon de l'épouvantable journalière. Mais toutes, nous le savons aussi, gardent le cœur haut, l'esprit calme, et accomplissent courageusement le devoir qui leur est imposé. Et à toutes, aux plus modestes recrues de la grande force internationale des féministes solidaires, comme à leurs chefs dont les portraits de quelques-uns sont évoqués ici, nous disons avec émotion notre ardente sympathie et notre fraternelle angoisse.

LE MOUVEMENT FÉMINISTE.



Cliché Mouvement Féministe
Baronne BOEL (Bruxelles)
qui à côté de son activité internationale, est à la tête du mouvement féminin et social de son pays.



Cliché Mouvement Féministe
Le groupe des jeunes féministes d'Amsterdam en excursion... autrefois!



Cliché Mouvement Féministe
Cécile BRUNSCHVICG (Paris)
Présidente de l'Union pour le Suffrage. Ancienne sous-Secrétaire d'Etat à l'Education nationale.



Cliché Mouvement Féministe
Germaine MALATERRE-SELLIER (Paris)
Déléguée française à la S. d. N.
Première vice-présidente de l'Alliance Internationale.

d'incorporation, retardées par la mobilisation générale, ont commencé dans presque tous les cantons, et vont être activement poussées dès que le personnel nécessaire sera de nouveau disponible. Les cours d'instruction commenceront également sans tarder, car il est évident qu'en cas de danger, l'armée ne peut guère compter sur l'aide de femmes sans aucune préparation.

On trouve des formulaires d'inscription dans tous les bureaux de poste.

Un service civil volontaire de la jeunesse féminine dans le canton de Neuchâtel

En se constituant, le petit Comité de femmes qui prenait pour tâche l'organisation dans le canton de Neuchâtel d'une aide aux paysannes surchargées de travail par suite de la mobilisation, n'ignorait pas qu'il allait au-devant de multiples difficultés.

Tout d'abord, dans une population où les travaux qui demandent un effort physique sont généralement laissés aux éléments plus endurants venant de Suisse allemande, se trouverait-il des femmes assez dévouées pour sacrifier une saison de leur vie au labeur beau, mais rude, de ceux qui assurent notre pain? S'il s'en trouvait, ces femmes accepteraient-elles le travail qu'elles pourraient le faire facilement accomplir dans les fermes, celui du ménage et du jardin, ou s'en laisseraient-elles détourner par le préjugé dont le travail de maison est trop fréquemment l'objet chez nous? Pour prévenir ce sentiment possible d'infériorité, il fallait insister sur le fait que ces femmes seraient au service, non des paysannes, mais du pays. De là l'appellation de *Service civil volontaire* choisi pour l'organisation future dès le mois de janvier 1940. La collaboration assurée à ce Comité par le Département de l'Instruction publique et l'Office cantonal du Travail soulignait le caractère d'utilité publique de l'œuvre, et les « directives » rédigées à cette occasion laissaient prévoir, pour l'avenir, d'autres activités patriotiques que l'aide à l'agriculture.

Or, la presse avait à peine fait connaître l'existence de ce service qu'on apprenait l'organisation prochaine du Service complémentaire féminin (S.C.F.), compris d'une façon analogue: principe du volontariat, cours préparatoires, solde égale pour toutes les volontaires, et jusqu'au port prévu d'un vêtement semblable. Fallait-il se réjouir de la création de cette institution sœur, ou s'inquiéter de cette concurrence? Depuis que le colonel de Muralat a assuré qu'il attacherait à l'aide à l'agriculture l'importance qu'elle mérite, et qu'aucun travail fait dans les cantons ne serait perdu, notre Comité se réjouit sincèrement de l'appoint qui va être apporté au recrutement des volontaires pour l'agriculture, bien qu'il doive

La Conférence de l'Alliance Internationale est renvoyée

Cette conférence des Présidentes et des membres du Comité Exécutif de l'Alliance Internationale pour le Suffrage des Femmes, qui était convoquée à Genève du 31 mai au 2 juin, comme l'annonçait le dernier numéro de *Jus Suffragii*, a été forcément, et vu les circonstances actuelles, renvoyée jusqu'à des temps meilleurs.

S. C. F.

(Service Complémentaire Féminin)

Nous pensons utile de rappeler aux intéressées les principales dispositions de l'appel lancé aux femmes suisses par le colonel divisionnaire de Muralat, chef du Service complémentaire féminin: soit que toute femme qui n'est pas retenue par ses charges familiales, ou l'exercice de sa profession, toute célibataire pouvant disposer de son temps, sont engagées à s'inscrire pour ces Services, permettant de la sorte à de nombreux mobilisés masculins de grossir les rangs de l'armée active. De plus, toutes celles qui, occupées maintenant, perdraient en cas de guerre leurs possibilités de travail (étudiantes, artistes, ouvrières de métiers de luxe, etc.) peuvent également s'inscrire à titre *conditionnel*, constituant par exemple au moment d'une évacuation éventuelle de la population civile une réserve de forces infiniment précieuses. Des cours spéciaux, plus rapides que l'Instruction des autres S.C.F., sont prévus pour cette catégorie de « conditionnelles ».

Le délai d'inscription a été, vu les circonstances, repoussé indéfiniment, et les mesures

Aux femmes suisses

Appel de l'Alliance Nationale de Sociétés féminines suisses.

La main de Dieu s'appesantit lourdement sur l'humanité, et nous assistons, bouleversés au plus profond de nous-mêmes, aux événements de ces dernières semaines, à l'extension de la guerre à des pays qui avaient tout fait pour rester en dehors du conflit; à l'anéantissement de tant de vies si riches de promesses, de tant de bonheur humain et d'espérances d'avenir. Une souffrance indicible déchire la terre de notre Europe tourmentée; le découragement et le désespoir menacent de s'emparer même de ceux qui ont encore le privilège d'être en dehors de la tourmente. Et cependant, nous ne devons pas nous laisser aller à la faiblesse, car ce sont précisément ces temps de détresse qui exigent le maximum des capacités de dévouement et d'abnégation de ceux qui, comme nous, Suisses, avons jusqu'à présent été épargnés par miracle.

Nos hommes sont à la frontière, et notre tâche à nous, femmes, est de combler les vides qui résultent de ces départs. Mais ceci ne se fera pas seulement par l'enrôlement dans les Services complémentaires féminins, mais aussi par une volonté toujours en éveil d'aide à son prochain. Il ne doit pas y avoir dans notre pays un pouce de terre arable qui ne soit pas cultivé, pas une femme surchargée de besogne à laquelle il ne soit pas venu en aide, pas un groupe d'enfants qui ne soit confié à une bonne volonté. Que même celles qui n'ont que peu de loisirs mettent ces quelques heures à la disposition de celles pour lesquelles le jour n'est jamais assez long. Partout l'on a créé des organisations de coordination et d'entraide, et il n'est pas une commune de notre pays où une présidente de groupement

ou un membre de confiance d'un service auxiliaire féminin ne puisse indiquer à qui s'adresser pour se rendre utile.

Mais la tâche qui s'impose maintenant à nous toutes, femmes, n'est pas uniquement d'être prêtes à tout travail pour combler les vides, mais aussi, et dans la même mesure, d'être prêtes à tout sacrifice. Les charges que la terrible catastrophe impose à notre pays sont énormes, et la bonne volonté avec laquelle nous les supporterons est pour notre pays une question d'existence.

Et enfin, répétons-nous que nous aussi, nous Suisses, ne vivons pas uniquement pour nous, que nous sommes aussi un membre de la grande famille des peuples, et que, si jusqu'à présent nous avons été un des membres de cette famille visiblement protégé par le sort, ce privilège nous impose aussi les plus importantes responsabilités. Aucun être humain, aucun peuple n'a ni le droit ni la possibilité de se désolidariser complètement d'un autre peuple, d'un autre être humain. Une meilleure vie commune des peuples basée sur la paix ne sera réalisable que lorsque cette conception sera devenue générale. Et c'est notre tâche à nous, femmes suisses, de contribuer dès maintenant à répandre cette idée. C'est pourquoi nous nous abstenons de jugements catégoriques, nous ne sèmerons pas la haine, mais nous apporterons aux autres notre sympathie et notre aide, partout où nous le pourrions et tant que la possibilité nous en sera donnée. Et même si le pire devait venir, si nous devions être entraînés dans le tourbillon, ce serait cependant encore notre devoir, à nous femmes, de ne pas laisser éteindre sous la cendre les dernières étincelles de l'amour du prochain, sans lequel il sera impossible de reconstruire à nouveau ce monde malheureux.

CLARA NEF, présidente.

prévoir une restriction de son activité propre.¹

Puisque un travail du même genre devra sans doute se faire dans d'autres cantons, il peut être utile de renseigner les lectrices du *Mouvement* sur les expériences faites à Neuchâtel au cours du mois d'avril. Les inscriptions des volontaires se font lentement, et, au lieu du travail en série que nous avions prévu, nous sommes obligées de traiter chaque cas pour lui-même, tenant compte non seulement des forces et des aptitudes, mais aussi du milieu, des goûts, etc. Signalons, à ce sujet, l'aide précieuse que nous apporte le chef-jardinier de l'Hôpital de la ville, qui entraîne nos volontaires sur ses terrains, et nous permet de nous rendre compte de l'effort qu'elles peuvent fournir. Rassurés par les garanties qu'offre cet entraînement ou le stage au pair fait dans une famille d'agriculteurs, les paysans se sont annoncés plus nombreux que nous ne pensions. D'un côté comme de l'autre, on jugera d'ailleurs surtout d'après les expériences faites, et le temps seul pourra donner à l'œuvre la robustesse qu'elle doit acquérir.

Un mot encore à l'intention des lectrices du canton de Berne, qui se demandent peut-être pourquoi nous n'utilisons pas, comme elles, les services des écoliers. Il faut relever à ce sujet que, chez nous, les places d'aide dans les bonnes maisons villageoises, celles qui conviendraient à la jeunesse des écoles, sont généralement occupées à l'année par les jeunes gens de la Suisse allemande. Nous avons, par contre, dans le canton, de nombreuses fermes de montagne où les conditions de vie assez primitives et la brièveté de la saison de travail ne permettent pas d'avoir recours à cette main-d'œuvre. C'est dans ces maisons isolées que la paysanne, privée de l'aide complaisante des voisins, souffre le plus de la mobilisation du chef de famille. Pour la secourir, il faut le caractère et les forces d'une femme faite. Si nous avons recours à la jeunesse des écoles, ce sera probablement sous la forme de camps organisés pour les vacances d'été, les seules qui soient assez longues pour être consacrées à une activité utile. Et, pour ces camps encore, nous serons heureuses d'avoir le concours de la jeunesse de la Suisse allemande, sur laquelle notre grand lac exerce toujours son mystérieux attrait.

C. CLERC.

« DIRECTIVES » POUR LE SERVICE CIVIL VOLONTAIRE DE LA JEUNESSE FÉMININE DU CANTON DE NEUCHÂTEL:

1. Les volontaires s'engagent à mettre leurs forces au service de la Patrie si les circonstances le réclament. Elles acceptent de se soumettre à un entraînement physique graduel et contrôlé.

2. — Les candidates doivent être en bonne santé et âgées de 16 ans au moins. Elles doivent présenter toutes garanties morales.

3. — La principale activité prévue pour la saison d'été 1940 est l'aide à l'agriculture. Il s'agit essentiellement de soulager la paysanne dans ses travaux de ménage pour lui permettre de consacrer plus de temps à son domaine.

4. — Les jeunes filles ne connaissant pas encore le travail ménager y seront initiées par un cours pratique et théorique d'un mois comprenant les sujets suivants: cuisine simple, jardinage, lavage

¹ Il nous semble cependant qu'il existe une différence essentielle entre ces deux services: celui dont on nous entretient ici dépendant, en dépit de ses attaches avec des autorités, d'un Comité privé, et le S.C.F. étant avant tout une organisation militaire officielle. (Réd.)

Autour du suffrage féminin à Neuchâtel et à Genève

Vu les circonstances, l'Association suisse pour le Suffrage féminin a décidé de renvoyer à une date indéterminée son Assemblée générale annuelle qui était convoquée à Neuchâtel pour les 18 et 19 mai.

Il en a été de même de la conférence qu'à l'occasion des débats au Grand Conseil neuchâtelois sur la motion Brand devait faire M^{lle} Gourd, à La Chaux-de-Fonds, le 16 mai. Et au moment de mettre sous presse, nous apprenons que la discussion de cette motion a été également ajournée sur la proposition d'un des motionnaires, le Grand Conseil étant pressé de liquider son ordre du jour. Nous croyons cette décision sage, non seulement parce qu'une discussion écourtée et un vote hâtif sont toujours choses fâcheuses pour notre cause, mais encore parce qu'il nous paraît que l'attention publique était trop absorbée ailleurs pour que l'atmosphère du Grand Conseil ne reflétât pas cette hésitation à se porter sur d'autres préoccupations.

* * *

Le Comité Central du parti national-démocratique (conservateur) de Genève s'est réuni le 9 mai pour décider de son attitude, lors de la votation populaire sur le vote des femmes. Après avoir entendu, entre autres, des exposés de MM. Gaulis et Ferrier, députés, et une déclaration de M. Haldenwang, président de la députation au Grand Conseil, ce Comité a décidé à une très forte majorité de repousser en votation populaire l'initiative suffragiste. Le principal argument qui a motivé cette décision a été celui de l'inopportunité de modifier le régime politique du canton dans les circonstances actuelles.

Nous le savons bien: c'est l'argument que l'on nous a sans cesse opposé. Mais en temps de paix, ces messieurs étaient-ils mieux disposés à nous reconnaître notre droit? Si, au lieu de laisser traîner de façon inadmissible la vérification des signatures, l'on avait tenu la main à ce que celle-ci s'exécutât dans les délais normaux, et si notre initiative avait été par conséquent présentée au début de l'année dernière, alors que l'on ne pouvait pas arguer de la guerre, aurions-nous obtenu davantage un vote affirmatif de ce parti? L'avons-nous jamais obtenu en pleine période de calme politique, en 1921? en 1932? Un mauvais prétexte de plus!...

D'ailleurs, vu la décision du Conseil d'Etat de renvoyer la votation populaire à l'automne, et vu surtout les tragiques circonstances actuelles qui retarderont peut-être encore, et de combien de mois? cette votation — ou en

serons-nous quand celle-ci prendra date? quels événements, quels bouleversements dramatiques ou heureux auront-ils pu se produire? — le vote du 9 mai du parti démocratique risque de se trouver à ce moment-là singulièrement caduc!

* * *

Alors que l'obsédante horreur d'une abominable agression n'absorbait pas encore tous les esprits, l'Association genevoise pour le Suffrage a encore pu organiser le 6 mai une séance contradictoire qui fut un vrai succès. A vrai dire, la contradiction fit défaut: ce ne fut pourtant pas la faute du Comité, qui avait cherché partout un adversaire pour défendre dans une atmosphère de courtoisie et de loyauté le point de vue opposé, mais qui se heurta, ou à des fins de non recevoir, absences, autres travaux, etc., ou bien à des conditions inacceptables, comme celle de la suppression de toute discussion! Si bien que M. Ferrier, député, qui avait excellemment défendu au Grand Conseil le vote des femmes, finit par se charger de voter le Maître Jacques du suffrage, et de réfuter les objections après les avoir exposées! Et ce fut de la sorte la plus spirituelle causerie, qui captiva un très nombreux public, en forte majorité féminin — réponse encore à l'argument que les femmes ne s'intéressent pas au droit de vote!

M. Ferrier, en effet, après avoir esquissé rapidement — que l'on n'oublie pas qu'il est un historien — l'évolution de la vie féminine du XIX^e siècle à nos jours, et cité notamment des fragments, qui firent fuser les rires, d'un discours de 1842 contre l'admission des femmes à la tribune de la Constituante, détermina ce qu'il appela les deux colonnes de base de l'opposition, soit: 1. *Les femmes ne veulent pas voter*; 2. *Le vote des femmes détruira la vie familiale*. Il réfuta avec beaucoup d'esprit ces deux objections, citant notamment une opinion juridique émise en 1921 déjà par M. Adrien Lachenal, aujourd'hui conseiller d'Etat et grand chef du parti radical: *... Que le suffrage féminin réponde à un besoin unanime ou non, qu'une majorité de femmes se prononce contre ou pour le suffrage féminin, la question n'est pas là, la seule question qui importe est celle-ci: Avons-nous le droit, pouvons-nous juridiquement et moralement refuser aux femmes le droit de faire ce que nous faisons nous-mêmes? Eh bien, j'affirme que nous ne le pouvons pas. N'y aurait-il qu'une seule femme à Genève qui réclame le droit de vote, aucun d'entre nous, aucune autre femme n'a le droit de le lui refuser.*

Voilà des paroles dont nous saurons nous souvenir!

E. G.

du linge et repassage, raccommodage, premiers soins en cas d'accidents, et notions de puériculture.

5. — Les personnes ayant déjà la pratique du ménage seront dispensées du cours et le remplaceront autant que possible par un stage d'un mois fait au pair dans une famille d'agriculteurs.

6. — Si le cours ou le stage prouve qu'elles sont capables de rendre de réels services, les volontaires seront placées, pour la période des gros travaux de campagne, dans des familles

d'agriculteurs surchargés de besogne par suite de la mobilisation. Elles seront libérées en automne, au moment où elles devront reprendre une occupation.

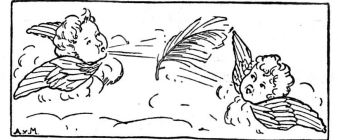
7. — Les familles d'agriculteurs qui auront formé une aide seront servies les premières lorsqu'elles désireront engager une volontaire du Service civil.

8. — D'une façon générale, on pourra demander des volontaires 10 heures de travail par jour.

9. — La famille qui aura recours aux services d'une volontaire paiera au Comité du Service civil une rétribution mensuelle modérée. Pour autant que les recettes le permettront, les volontaires toucheront une solde de Fr. 1.— par jour par l'entremise du Comité.

10. — Des membres correspondants habitant la campagne collaboreront avec le Comité pour le placement des volontaires. Ils veilleront à ce que celles-ci soient logées convenablement et autant que possible par groupes.

S'adresser pour tous renseignements à M^{lle} Cécile Clerc, présidente du Comité, 9, rue Bachelin, Neuchâtel.



DE-CI, DE-LÀ

Succès féminins à travers le monde.

Le gouvernement japonais, ayant créé au Ministère de la prévoyance sociale un Comité d'inspection du travail, a appelé une femme à en faire partie. C'est M^{me} Mumeo Oku, un leader de la première heure du mouvement féministe dans son pays: aussi toutes les organisations féminines se réjouissent-elles de cette nomination.

— Au Brésil, M^{lle} Stella de Faro vient d'être appelée à siéger dans une Commission gouvernementale pour la distribution des allocations familiales, et dont elle est le seul membre féminin.

— Miss Thelma Cazale, députée à la Chambre des Communes, a été nommée membre de l'Institut britannique du cinéma.

— La première femme française qui ait reçu la croix de guerre est M^{me} Kurtz, une jeune Strassbourgeoise de 24 ans, blessée en service commandé alors qu'elle conduisait une ambulance automobile.

— Sait-on que M. Daladier a depuis seize ans la même secrétaire, M^{lle} Lucienne Mollet, qui est de ce fait la seule femme en France qui ait occupé un poste officiel au Ministère de la guerre?

— La Société des Femmes ingénieurs de Grande-Bretagne vient d'élire à sa présidence Miss Caroline Haslett, qui fut longtemps secrétaire de cette organisation qu'elle a elle-même fondée, en groupant par l'autre guerre toutes les femmes qui avaient rendu des services dans le domaine technique. C'est à elle également que l'on doit la création de la Société des Femmes électriciennes, et l'on peut dire que c'est elle qui a ouvert à ses compatriotes cette carrière nouvelle de technique de l'application de l'électricité à l'usage domestique.

Campagne.

On raconte qu'un journal humoristique anglais évoquait agréablement une compagnie de femmes dont les chapeaux fleuris dépassant une ligne fortifiée la transformait, vue de loin, en un parterre, qui pouvait donner le change aux assaillants. Mais ce n'est pas uniquement de la sorte que des femmes peuvent servir dans cette branche devenue si indispensable de la guerre moderne, et l'on a annoncé tout dernièrement qu'une jeune Anglaise, experte en cette activité, vient de partir pour le front français avec le grade de capitaine.



Les femmes et les livres

Raymonde Vincent

Les amateurs de romans passionnels ou d'émotions fortes feront bien de n'ouvrir ni l'un ni l'autre des ouvrages de Raymonde Vincent. Ils n'y trouveraient rien de ce qu'il leur faut, et le moindre de nos quotidiens les servirait davantage. En revanche, ceux qui cherchent, par la lecture, à se joindre eux-mêmes, ceux qui voudraient communiquer avec ce qu'il y a de plus grand et de plus pur, de plus intime et de plus sincère dans la nature humaine, ceux-là prendront aux pages de *Campagne* et de *Blanche* mieux que du plaisir. Une joie intense, par moments mouillée de larmes.

Raymonde Vincent est née, le 23 septembre 1908, au village de Villours, dans la paroisse de Saint-Lactencin (département de l'Indre). Sa mère mourut alors qu'elle était toute petite. Aussi ne connut-elle d'abord d'autre affection que celle de sa grand-mère, qui l'éleva jusqu'à l'âge de six ans, dans le hameau voisin de Feuilleraut. Elle rejoignit alors son père, ses frères et sa sœur jumelle, à la ferme de la

Lienne, qui, dans *Campagne*, s'appelle « Les Chaumes ». Son père y était fermier. Comme ce sont les années de guerre, les bras manquent: on a besoin de l'enfant pour garder les bêtes, de sorte qu'elle ne peut aller à l'école. Les rudiments de la lecture et de l'écriture elle ne les apprend donc qu'au moment de sa première communion.

Lorsque la fillette eut quinze ans, son père vendit la ferme et vint habiter Notz, aux portes de Châteauroux. Raymonde se rendait chaque jour à la ville, pour y apprendre à coudre, d'abord comme chémière, puis dans une fabrique de chaussures. Mais c'était une mauvaise ouvrière, une tête à l'évent, pleine de rêveries, d'aventures de feuilletons et de refrains de chansons parisiennes. Partout elle se faisait renvoyer. Et la voilà qui vend sa bicyclette — 80 fr. — pour aller à Paris. La capitale l'attire, invinciblement. Mais, engagée comme porteuse de lait, la pauvrete confond les adresses des clients et s'embrouille dans les comptes. Congédiée encore, elle cherche une place de bonne, puis s'engage de nouveau dans la couture. Sa santé n'y résista pas: elle tombe malade et passe plusieurs mois à l'hôpital, recueillie enfin par d'excellentes gens qui, pour sa convalescence, l'emmenèrent en Corse.

A Paris, cependant, la jeune fille n'avait pas perdu son temps. Elle y avait découvert le monde de la culture et des arts; elle avait lu Rimbaud, Claudel, d'autres poètes modernes, les classiques français, et, parmi les étrangers, Emily Brontë et Thomas Hardy. Très intelligente, mais surtout sensible, intuitive, elle s'était ainsi formée entièrement elle-

même. Très vite, elle sentit qu'il lui était désormais nécessaire de conter.

Voilà des choses que tout le monde sait, non certes, dans le détail, mais dans les grandes lignes. — Car l'éditeur de *Campagne* ne s'est pas fait faute de les monter en épingle. Ce que l'on sait moins, c'est qu'ayant rencontré à Paris M. Albert Béguin, aujourd'hui professeur de littérature française à l'Université de Bâle, elle l'épousa en 1929, et le suivit à Halle, où il avait alors une place de lecteur. Là, rongée par le mal du pays, la jeune femme se mit à rédiger ses souvenirs. Telle fut l'origine du chapitre intitulé *Dimanche*, qui servit de noyau, pourrait-on dire, à son premier ouvrage. Encouragée par son mari, — il lui avait tout de suite reconnu un talent exceptionnel, — Raymonde Vincent continua d'élargir son sujet, par cercles concentriques, en improvisant, sur des thèmes familiers, la mémoire et l'imagination mêlant leurs jeux comme des sœurs jumelles. Sans doute une sorte de grâce présida-t-elle à la naissance de cette œuvre d'instinct et d'intuition, qui, tient du conte de la mère-grand et des rêveries de l'enfant solitaire, obligée de prendre ainsi sa revanche sur la vie.

Les deux héroïnes de Raymonde Vincent sont des fillettes abandonnées, recueillies, comme le fut l'auteur, dans une ferme. Ses cheveux noirs et rebelles, son teint mat, son corps mince et souple, *Blanche* les a peut-être hérités de celle qui l'appela de son imagination à la vie. N'empêche — on l'a dit et c'est bien évident — qu'il ne s'agit ni dans l'un ni dans l'autre roman d'une autobiographie. La réa-

lité ne saurait être si pure ni même si « vraie ». L'on n'entend assez. Les histoires de Raymonde Vincent ressemblent à des mirages entrevus dans la palpitation chaude et dorée de l'air, au-dessus du désert. Elles sont une illusion du souvenir. Comme il arrive en pareil cas, l'auteur serait sans doute bien embarrassée elle-même de démêler le rêve et la réalité, tant nous finissons, nous autres imaginatifs, nous autres romanciers, par croire aux êtres et aux événements que nous créons. Tant notre monde d'intérieur nous paraît plus réel que l'extérieur.

Il faut tenir compte de ces choses lorsqu'on s'apprête à lire, et plus encore à commenter, *Campagne*, ce chef-d'œuvre qui fut, à la fin de 1937, couronné par le jury Femina. Les critiques alors s'y trompèrent. A part quelques louables exceptions, ils posèrent tous la question documentaire. Les paysans de France étaient-ils, dans l'ensemble, brutaux, avares et mâtés, très près de la nature, comme nous les ont montrés un Zola dans *La Terre*, un Balzac, un Maupassant, ou encore un Martin du Gard dans *Le Testament du père Leleu*? Ou, au contraire, sensibles et graves, presque candides, reliés à une sorte d'idéal qui les grandit et les dépasse, tels que les représente Raymonde Vincent? Question proprement absurde, car celle-ci n'a pas du tout voulu faire la peinture des mœurs de sa province. Cette campagne changeante et diaprée sous le voile des saisons, ces hommes frustes aux prises avec l'amour ou la mort, ils ne lui ont servi que de prétextes pour s'exprimer. C'est de poésie qu'il s'agit ici, non d'éthnographie ou de sociolo-